

Critères	Valeurs et libellés de la question	Pointages
Priorité régionale	Est-ce que le projet répond à une priorité régionale?	Le projet doit impérativement s'inscrire dans une priorité régionale. Si le projet ne s'inscrit pas dans une priorité régionale, il est jugé non admissible et il ne sera pas analysé.
Rayonnement régional	Entre 0 et 30 points Quelle est l'ampleur du rayonnement régional? (Impacts sur les usagers, clientèles, employés, fournisseurs, approvisionnements, etc.)	5 points maximum pour chacun des 6 territoires
Retombées du projet et aspect structurant	Entre 0 et 5 points Retombées économiques pendant et après le projet, via la création ou la consolidation d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> • 15 emplois et plus; 5 pts • 11-14 emplois; 4 pts • 7-10 emplois; 3pts • 4-6 emplois; 2 pts • 1-3 emplois; 1 pt • 0 emploi; 0pt
	Entre 0 et 15 points Aspect structurant : Un projet structurant se déroule dans un secteur ayant un potentiel de croissance appréciable; il permet de lever des obstacles au développement dans ce domaine; il contribue à développer une synergie durable entre les acteurs pour une amélioration durable	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet offre un potentiel de croissance significatif (entre 0 et 5 pts) • Le projet conduit à une meilleure utilisation des ressources existantes (entre 0 et 5 pts) • Le projet est issu d'une concertation avec les autres acteurs pertinents et/ou complémentaires aux autres expertises existantes sur le territoire (entre 0 et 5 pts)
	Entre 0 et 10 points À la fin du projet, la poursuite des opérations ou une certaine pérennité est envisagée (création d'emplois, création d'outils, transfert de connaissances). Dans le cas où le projet est la réalisation d'une étude, le promoteur dispose de la capacité d'y donner suite	<ul style="list-style-type: none"> • Certain; 10 pts • Très probable; 8pts • Probable; 6 pts • Peu probable; 4 pts • Très peu probable; 2 pts • Improbable; 0 pt
Expertise du promoteur et qualité de la demande	Entre 0 et 5 points Le promoteur ou l'équipe du projet possèdent-ils une expertise?	<ul style="list-style-type: none"> • Solide expertise en lien avec le projet ou va chercher l'expertise auprès de ressources externes; 5 pts • Grandes connaissances en lien avec le projet; 3 pts • Aucune; 0 pt
	Entre 0 et 10 points Qualité des documents fournis? Qualité du plan de réalisation du projet, qualité du plan d'affaires; la faisabilité du projet est bien présentée, de façon cohérente et précise; les finalités et cibles du projet sont réalistes et bien définies, il existe un lien avec une planification existante du demandeur	<ul style="list-style-type: none"> • Excellents documents; 10 pts • Documents standards; 5 pts • Documents de faible qualité; 0 pt
Financement du projet	Entre 0 et 5 points La contribution du promoteur est de :	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % et plus; 5 pts • 40 % à 49 %; 4 pts • 30 % à 39 %; 3 pts • 20 % à 29 %; 2 pts • Moins de 20 %; 1 pt
	Entre 0 et 25 points Qualité du plan de financement - La demande adressée est complémentaire aux fonds déjà existants et le recours au FRR est essentiel à la réalisation du projet - Les coûts anticipés sont réalistes - La contribution des partenaires impliqués est bien définie et confirmée - L'importance relative entre la contribution demandée et l'ampleur du rayonnement régional	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité et nécessité de la demande (entre 0 et 10 pts) • Réalisme des coûts (entre 0 et 5 pts) • Contributions confirmées des autres partenaires (entre 0 et 5 pts) • Effet de levier démontré (Entre 0 et 5 points)
Développement durable (DD) (environnemental social, gouvernance et économique)	Entre 0 et 20 points ENVIRONNEMENTAL : Le projet décrit des efforts ou une planification qui démontrent un souci environnemental (carbonneutralité, amélioration de l'efficacité énergétique, gestion environnementale, réduction des GES, économie circulaire)? Le projet intègre des principes de développement durable (par exemple : écoconception, écoresponsabilité, traçabilité des produits, acquisitions auprès de fournisseurs locaux ou équitables, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet agit sur les 4 sphères du DD; 20 pts • Le projet agit sur 3 sphères du DD; 15 pts • Le projet agit sur 2 sphères du DD; 10 pts • Le projet agit sur 1 sphère du DD; 5 pts • Le projet n'agit sur aucune sphère du DD; 0 pt
	SOCIAL : Retombées sociales du projet (Crée des services ou activités, accroît leur offre ou améliore leur qualité; impacts positifs et appréciables du projet sur la communauté) Dans le contexte de rareté de main d'œuvre, le promoteur démontre un souci pour ses ressources humaines (pour l'attraction et la rétention de son personnel, via notamment un mécanisme de développement des compétences, une politique salariale équitable, des pratiques qui favorisent les saines habitudes de vie au travail, etc.)	
	GOVERNANCE : Le promoteur démontre une saine gouvernance (structurée, dotée de relations claires entre les partenaires et de modes de décision établis)	
	ÉCONOMIE : Le projet favorise l'attractivité de la région ou a un impact positif sur le développement d'entreprises ou sur l'économie régionale	
Caractère exceptionnel	Caractère exceptionnel du projet	De 0 à 15 points
TOTAL SUR 140		

TOTAL RAMENÉ SUR 100

Note de passage : 60 %